

CERCLE

DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS

Le Président

Monsieur le Ministre de l'Economie
Bruno LEMAIRE
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Saint-Louis le, 25 mai 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Réf : MEFI-D19-08000 ; MEFI-D20-01474
Objet : réunion sur le surendettement

Monsieur le Ministre,

Suite au dé-confinement, la vie économique doit reprendre de plus belle et sans attente. Tous les services de l'Etat se tournent vers vous pour qu'une fois pour toute, une réunion en collaboration avec un conseiller des divers Ministères puisse se tenir en présence de Monsieur le Président de la Banque de France.

Dans un premier temps, il s'agit de démontrer les irrégularités des commissions de surendettement. En bref le CERCLE a relevé de nombreuses défaillances administratives de la part de la Banque de France ou commissions, raison pour laquelle nous enregistrons de plus en plus de dossiers de surendettement. Suite aux lacunes et au laxisme de ces commissions, nombreux sont ceux, qui profitent pour se faire attribuer l'éligibilité.

Lors de cette table ronde, il serait possible de donner une nouvelle directive à la Banque de France et à ces commissions. Rien que par cette initiative nous avons la possibilité de réduire le nombre de dossiers de surendettement.

Une motion commune ne dérogerait aucune loi mais serait un premier pas de sortie d'une injustice envers les copropriétaires. Arrêtons de rayer sans **motif légitime** la dette locative d'un montant de plus de 17'000 € pour les zones rurales et plus de 27'000 pour les grandes villes

Il est regrettable que cette initiative ne vienne pas de notre Ministre du Logement qui devrait être le soutien de nos institutions du droit et devoir du propriétaire et du locataire.

Il semble sauf erreur de ma part, que notre Ministre du Logement ne soit désigné pour défendre que les locataires, raison pour laquelle il ne répond pas aux multiples doléances du CERCLE..

Je reprends le slogan « ne vous résignez pas » un programme élogieux et plein d'espoir, donc traduisons les paroles par des actes. J'attends vivement une proposition de votre conseiller.

Dans l'attente d'une réponse anticipée, recevez Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération

Le Président du CERCLE Gilbert SPERY

Copie aux décideurs


Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.
Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, Altkirch et Sierentz
12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS
Tél. 03 89 68 41 98